

**Froideville**

**Préavis de la Municipalité concernant une demande de crédit
extrabudgétaire en vue de remplacer un véhicule utilitaire
pour notre Service Patrimoine et Voirie**

No 45/2019

**LA MUNICIPALITE DE FROIDEVILLE
AU CONSEIL COMMUNAL**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation le présent préavis relatif à une demande de crédit extrabudgétaire pour remplacer un des véhicules utilitaires au Service Patrimoine et Voirie de notre Commune.

1. SITUATION ACTUELLE

Actuellement, le Service Patrimoine et Voirie de Froideville est équipé de six véhicules :

1. Véhicule multi-usage Egohlm

1ère mise en circulation le 14.07.2015, 898 heures de service au compteur, que nous utilisons pour le déneigement et le salage principalement des trottoirs, des places des collèges et des endroits difficilement accessibles. Ce véhicule sert également pour le balayage des bords de routes et trottoirs.

2. Tracteur Massey 1740

1^{ère} mise en circulation en avril 2017. Il comptabilise 205 heures au compteur. Nous l'utilisons pour la tonte des terrains de football ; il est équipé d'un aspirateur de ramassage de l'herbe. Nous l'utilisons aussi avec une fraise à neige et la fendeuse à bois.

3. Tracteur Massey (tracteur type agricole)

1^{ère} mise en circulation en février 2011. Il compte 1714 heures au compteur. Il est équipé d'un frontal. Il sert au salage des routes, la gestion des déchets verts, l'arrosage des fleurs et divers autres travaux lourds.

4. John Deere GX355

Il s'agit d'une petite tondeuse avec 1033 heures au compteur. Elle sert à tondre autour des collèges et aux autres endroits difficiles d'accès .

5. Voiture Ford Transit Connect

1^{ère} immatriculation en avril 2017. Elle compte 10'550 km au compteur. Elle est utilisée comme véhicule utilitaire pour tout type de déplacements et de transports. Ce véhicule a largement remplacé l'utilisation des véhicules privés de nos collaborateurs au Service Patrimoine et Voirie.

6. Véhicule Reform 560 G

1^{ère} mise en circulation en 2008. Il a actuellement 4030 heures au compteur. Equipé d'une lame à neige, nous l'utilisons pour le déneigement des places de parc, pour nettoyer les abords des chaussées et pour divers travaux forestiers. Il sert également à l'entretien des routes, au nettoyage, à l'évacuation des déchets végétaux de nos parcs et promenades, ainsi qu'aux transports divers nécessitant un pont basculant.

Le véhicule Reform est utilisé 370 heures par année, moyenne sur 11 ans.

Si notre réseau routier n'a que peu augmenté en kilométrage, notre population, elle, a suivi une ascension ininterrompue pendant ces 25 dernières années, amenant un nombre d'utilisateurs de notre réseau routier toujours plus important. De ce fait, les contraintes d'entretien et de sécurité font que notre parc de véhicules communaux se doit de rester fiable et performant.

2. PROPOSITION DE LA MUNICIPALITE

Les collaborateurs communaux du service de voirie de notre commune, ont étudié, comparé et essayé trois véhicules utilitaires conçus pour les services de voiries. Les véhicules proposés ont permis aux utilisateurs d'apprécier les avantages et les inconvénients de chacun.

La proposition de la Municipalité est de remplacer le véhicule Reform qui nous rend de grands services, par un véhicule utilitaire de même catégorie.

Les 3 véhicules testés sont détaillés ci-dessous ;

Marque	Reform Muli T10	Aebi VT 450 Vario	Lindner Unitrac 112 L Drive
Moteur	VMHR R 754 Euro 6 109 CV Filtre à particules	VMHR R754 Euro 6 109 CV Filtre à particules	VMR R754 Euro 6 109 CV Filtre à particules
Pneus	285/70-R19,5	285/70-R19,5	285/70-R19,5
Poids à vide	3350 kg	3500 kg	3475 kg
Poids total	9500 kg	9500 kg	9500 kg
Suspension	Hydropneumatique à roues indépendantes	Suspension indépendante des roues avec régulateur	Suspension indépendante des roues avec régulateur
Climatisation	Oui	Oui	Non
Pont basculant	3 côtés avec ridelles supplémentaires	3 côtés avec ridelles supplémentaires	3 côtés avec ridelles supplémentaires
Siège confort	Pneumatique Conducteur/passager	Pneumatique Conducteur/passager	Pneumatique Conducteur/passager
Boîte à vitesse	Hybrid Shift	Vario	Vario

Le choix de la Municipalité entre le Reform et l'Aebi véhicules de même catégorie, a été déterminé :

- par rapport au prix, soit une différence de Fr. 2000 entre les deux modèles en faveur du Reform,
- par un mode d'emploi plus simple que l'Aebi,
- par une plus petite consommation constatée pendant les essais,
- par un accès facile au moteur par basculement sur le côté de la cabine pour les contrôles de niveau et autres services.

L'achat de ce véhicule doté d'une technologie moderne, nous permet de rajeunir notre parc, afin d'éviter de n'y compter, d'ici quelques années, que des véhicules ayant un nombre d'années élevé.

De plus, cet achat nous permet de lisser sur plusieurs années l'achat et le renouvellement de nos véhicules.

4. INCIDENCES FINANCIERES

En tenant compte d'une durée d'amortissement de 7 ans, la charge d'amortissement serait de CHF 21'786 par année.

En tenant compte d'un intérêt aléatoire de 3 % sur un montant emprunté de Fr. 152'500, amortissable en 7 ans, la charge totale d'intérêts serait de Fr. 18'300 (les intérêts se monteraient à Fr. 4'575 la première année et diminueraient régulièrement pour atteindre Fr. 654 la 7^{ème} et dernière année).

Toutefois, la Municipalité pense que la trésorerie communale est à même de financer le montant de Fr. 152'500 sans recourir à l'emprunt, ce qui ramènerait les incidences financières sur les futurs budgets à Fr. 21'786 par année pendant une période de 7 ans.

5.	CONCLUSIONS
-----------	--------------------

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE

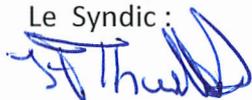
- Vu le préavis No 45/2019 du 26 août 2019,
- Vu la nécessité de remplacer notre véhicule du service voirie,
- Étant donné que cet achat d'un nouveau véhicule est prévu dans le plan des investissements à long terme,
- Oûi le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- Pris connaissance du préavis de la Commission des finances,
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

DECIDE

- 1 d'accorder un crédit extrabudgétaire de Fr. 152'500 pour l'achat d'un véhicule utilitaire,
- 2 d'autoriser la Municipalité à emprunter, si nécessaire, tout ou partie du montant sollicité sous point 1, cela auprès de l'établissement de son choix et aux meilleures conditions du moment,
- 3 d'amortir ce véhicule sur une période de 7 ans.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



Jean-François THUILLARD



La Secrétaire :



Alice HENRY

Froideville, le 26 août 2019/AB/ah

Direction responsable : Service des travaux et voirie — M. A. Blaser, Municipal